

# RAPPORT FINANCIER 2016



[france-parrainages.org](http://france-parrainages.org)



“Partagez leurs rêves”

# SOMMAIRE

LE MOT DU TRÉSORIER .....	03
LES CHIFFRES-CLÉ DE L'ANNÉE 2016 .....	05
LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES .....	06
• Compte d'Emploi des Ressources 2016 .....	06
• Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources .....	07
LES COMPTES DE L'ANNÉE 2016 .....	11
• Bilan et compte de résultat .....	15
• Annexes des comptes .....	19
LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	40



**Pour commencer un grand merci à l'ensemble des parrains, marraines, salariés, bénévoles, donateurs et mécènes qui ont soutenu et accompagné France Parrainages et ses actions tout au long de l'année. C'est cet engagement sous toutes ses formes, souvent depuis de nombreuses années et nous l'espérons pour de nombreuses années encore, qui permet à plusieurs milliers d'enfants d'être parrainés en France et à l'étranger, et au quotidien à l'association de fonctionner.**

Voici à présent ce qu'il faut retenir de l'année 2016 pour l'association France Parrainages en termes de chiffres :

- Plus de 12 000 enfants aidés dans le monde
- 4,7 M€ de ressources collectées dont 89% proviennent de fonds privés ;
- Près de 300 000 heures de bénévolat réalisées au bénéfice des enfants parrainés ;
- 84% des dépenses consacrées aux missions sociales, 9% aux frais de recherche de fonds et 7% aux frais de fonctionnement ;
- Un excédent de ressources de 189 k€ ;
- Une trésorerie positive de 2 260 k€.

**Au-delà de ces chiffres bruts, il faut noter la forte progression de nos ressources (+ 10%) en 2016 après plusieurs années de baisse.** Cette hausse s'explique en grande partie par les assurances-vie et les legs dont l'association a bénéficié cette année. Coté collecte grand public toujours, il faut souligner également la très légère hausse des montants collectés au titre du parrainage individuel cette année, pour la première fois depuis de nombreuses années : c'est un signe encourageant. Côté ressources publiques, celles-ci ont augmenté en 2016 dans un contexte où la puissance publique reste très contrainte. Cette hausse est le corollaire de l'augmentation du nombre d'enfants parrainés en France, mais ne permet pas, seule, d'envisager un développement du parrainage de proximité tel que l'environnement social actuel le nécessiterait.

Côté emplois, les dépenses de l'association ont augmenté cette année. Cette hausse concerne avant tout les missions sociales de l'association. Elle traduit également la première phase des investissements engagés par l'association pour refondre son système d'information afin de gagner en efficacité et en sécurité. Cette hausse reflète enfin les efforts consentis par l'association pour accroître les moyens dédiés à la collecte de fonds et la communication après des années de sous-investissement notoire dans le domaine.

Au total, l'année 2016 a vu l'association consolider ses actions et se doter des moyens de son développement tout en dégagant un excédent de ressources de 189 k€. Cet excédent permet de renforcer les fonds propres de l'association et surtout de lui donner les moyens de continuer sereinement à se développer et de parrainer davantage d'enfants encore en 2017 et les années suivantes nous l'espérons.

Un mot sur la trésorerie enfin : la trésorerie de France Parrainages a légèrement augmenté en 2016 du fait de l'excédent de ressources généré par l'association et s'élève à près de 2,3 M€ fin 2016. Ce montant, s'il peut paraître élevé, est avant tout destiné à couvrir les engagements pris par l'association auprès de ses parrains et donateurs et inscrits en fonds dédiés à son bilan et au-delà de ces montants à permettre de continuer à développer les actions de l'association.

Voilà pour les éléments marquants de 2016 en termes financiers. 2017 s'annonce dans la continuité de 2016 même si nous ne bénéficierons pas du même niveau d'assurance vie et de legs que ceux encaissés en 2016, ce qui impactera directement notre résultat. Le niveau des fonds propres de l'association et sa trésorerie nous permettront cependant de continuer à investir en 2017 dans les outils nécessaires au développement de France Parrainages afin de répondre aux défis toujours aussi nombreux qui l'attendent. Alors pour nous aider à relever ces défis, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous apportant votre soutien sous toutes les formes qu'il puisse prendre ! En attendant nous serons bien entendu ravis de répondre à toute question que vous pourriez vous poser à la lecture de ce rapport financier et plus généralement sur l'association, ses actions et ses moyens. ”

**Frédéric Haffner**  
Trésorier de France Parrainages



# LES CHIFFRES-CLÉ DE L'ANNÉE 2016

Plus de **12 000** enfants aidés à l'international dont 6 720 enfants parrainés individuellement

**45**  
partenaires locaux  
dans le monde

**189 centres**  
de parrainages à l'international  
situés dans 16 pays

**569** enfants et jeunes  
parrainés en France  
**809** en ajoutant les associations  
partenaires membre du  
réseau France Parrainages

**4**  
antennes  
de parrainage  
en France  
(Ile-de-France, Picardie,  
Nord, Ille-et-Vilaine)

**7**  
associations  
partenaires<sup>(1)</sup>,  
membres du réseau France Parrainages  
et situées dans les Bouches-du-  
Rhône, en Charente Maritime,  
en Côte d'Or, en Gironde,  
dans le Puy-de-Dôme, en  
Rhône Alpes et dans les Vosges

Plus de **200** bénévoles réguliers et plus de **550**  
parrains de proximité qui ont consacré près de  
**300 000** heures de bénévolat à l'association

Plus de **8000**  
cotisants et donateurs

**27**  
collaborateurs

Près de **70**  
années d'existence

**4,7 M€**  
de ressources  
collectées

**89%**  
des ressources issues  
de fonds privés

**84%**  
des dépenses affectées  
aux missions sociales

**9%**  
des dépenses affectées  
aux frais de recherche de fonds

**7%**  
des dépenses affectées  
aux frais de fonctionnement

(1) Les associations partenaires sont indépendantes de France Parrainages.

# LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

## COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2015

Emplois	Emplois N = Compte de résultat		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Ressources	Ressources collectées sur N = Compte de résultat		Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	En k€	En %			En k€	En k€	
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			496
<b>Missions sociales</b>	<b>3 852</b>	<b>84</b>	<b>2 909</b>	<b>Ressources collectées auprès du public</b>	3 528	<b>74,9</b>	<b>3 528</b>
Réalisées à l'étranger	2 854	62,2	2 823	<i>Dons manuels non affectés</i>	38	0,8	38
<i>Dont reversements</i>	2 338	51	2 316	<i>Dons manuels affectés</i>	2 869	60,9	2 869
<i>Dont animation et suivi des parrainages et des projets</i>	516	11,2	507	<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	601	12,8	601
				<i>Legs et autres libéralités affectés</i>	20	0,4	20
Réalisées en France	999	21,8	87	<b>Autres fonds privés</b>	<b>613</b>	<b>13</b>	
<i>Dont reversements</i>	15	0,3	15	<i>Cotisations</i>	88	1,9	
<i>Dont animation et suivi des parrainages</i>	984	21,4	72	<i>Mécénats et autres contributions</i>	525	11,1	
<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>412</b>	<b>9</b>	<b>342</b>	<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>510</b>	<b>10,8</b>	
<b>Frais de fonctionnement de l'organisme</b>	<b>324</b>	<b>7,1</b>	<b>135</b>	<b>Autres produits</b>	<b>61</b>	<b>1,3</b>	
				<i>Refacturation diverses</i>	6	0,1	
				<i>Participations des familles</i>	2	0,0	
				<i>Autres produits</i>	44	0,9	
				<i>Produits financiers</i>	9	0,2	
<b>I. Total des emplois du compte de résultat</b>	<b>4 588</b>	<b>100</b>	<b>3 387</b>	<b>I. Total des ressources du compte de résultat</b>	<b>4 713</b>	<b>100</b>	<b>3 528</b>
<b>II. Dotation aux provisions</b>	<b>12</b>			<b>II. Reprises des provisions</b>	<b>0</b>		
<b>III. Engagement à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>1 1037</b>			<b>III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>1 113</b>		
				<b>IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>			<b>59</b>
<b>IV. Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>189</b>			<b>V. Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>0</b>		
<b>V. Total général</b>	<b>5 826 449</b>		<b>3 387</b>	<b>VI. Total général</b>	<b>5 826</b>		<b>3 587</b>
Parts des acquisitions d'immobilisations de l'exercice par les ressources collectées							
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées							
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			<b>3 387</b>	<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			<b>3 387</b>
				<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>			<b>696</b>

### Evaluation des contributions volontaires en nature (en k€)

Missions sociales		<b>4 472</b>	Bénévolat		<b>4 3472</b>
Frais de recherche de fonds			Prestation en nature		74
Frais de fonctionnement et autres charges		74	Dons en nature		
<b>Total</b>		<b>4 486</b>	<b>Total</b>		<b>4 486</b>

# COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

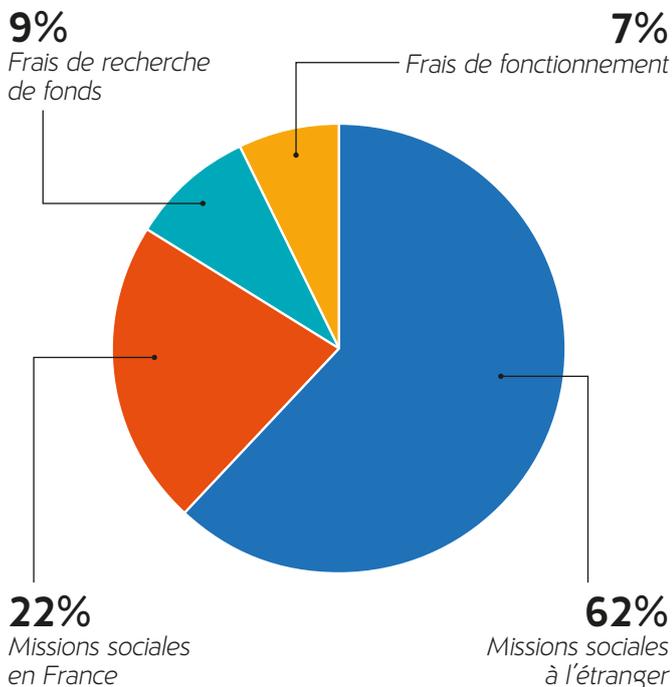
Le modèle du compte d'emploi des ressources a été normalisé par la réglementation CRC N°2008-12 du 17 mai 2008 et homologué par arrêté ministériel le 11 décembre 2008.

Ce modèle établi à partir du compte de résultat et d'éléments issus de la comptabilité analytique vise à mieux mettre en valeur les ressources et l'emploi de ces ressources collectées auprès du public.

## 1. EMPLOIS DE L'EXERCICE

Le total des dépenses de France Parrainages pour l'année 2016 s'élève à 4 588 k€, en hausse de 8% par rapport à 2015. Cette hausse reflète tout d'abord la hausse des sommes allouées aux missions sociales de l'association mais aussi la poursuite de nos investissements dans les outils de l'association (communication et collecte mais aussi première phase de la refonte de notre système d'information avec la mise en place d'un véritable CRM).

Répartition des dépenses de France Parrainages (2016)



### 1.1 Missions sociales

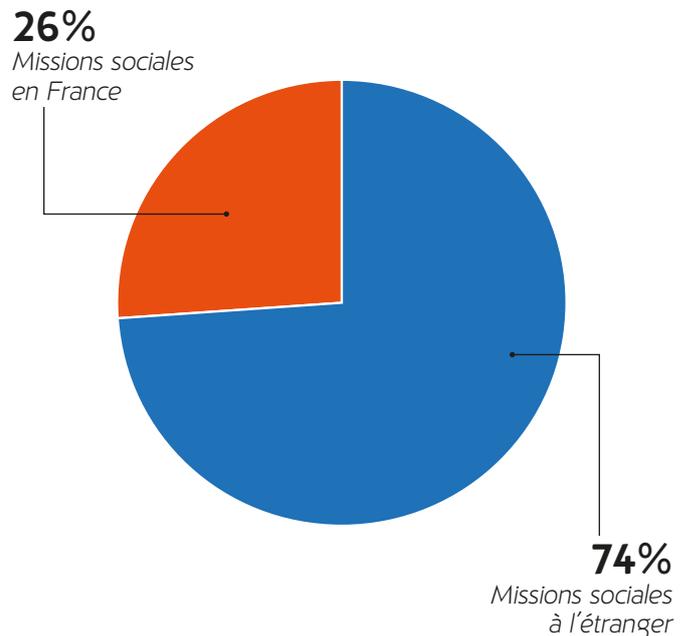
Les missions sociales effectuées par France Parrainages consistent en la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, en France et à l'étranger.

Pour l'année 2016, les dépenses de France Parrainages affectées à ses missions sociales s'élèvent à 3 852 k€, en hausse de 4% par rapport à l'an dernier. **Les missions sociales représentent 84% du total des dépenses de France Parrainages.**

Les missions sociales de France Parrainages se répartissent entre :

- les missions sociales réalisées à l'étranger, il s'agit du parrainage international ;
- les missions sociales réalisées en France qui comprennent à la fois le parrainage de proximité d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes.

Répartition des emplois affectés aux missions sociales (2016)



Si le parrainage international représente, en 2016, 74% des dépenses affectées aux missions sociales de France Parrainages, l'équilibre entre le parrainage international et le parrainage en France est tout autre si l'on prend également en compte la contribution en nature des parrains et des autres bénévoles. En prenant en compte à la fois les dépenses affectées aux missions sociales et la contribution en nature de l'ensemble des bénévoles, valorisée au total à 4 472 k€ en 2016 (soit une nouvelle hausse de 3%), les emplois de France Parrainages se répartissent de la manière suivante :

- **parrainage international : 36% ;**
- **parrainage en France : 64%.**

Cette répartition des emplois entre parrainage en France et parrainage international est bien plus représentative des activités de France Parrainages que le rapport induit par la seule prise en compte des dépenses.

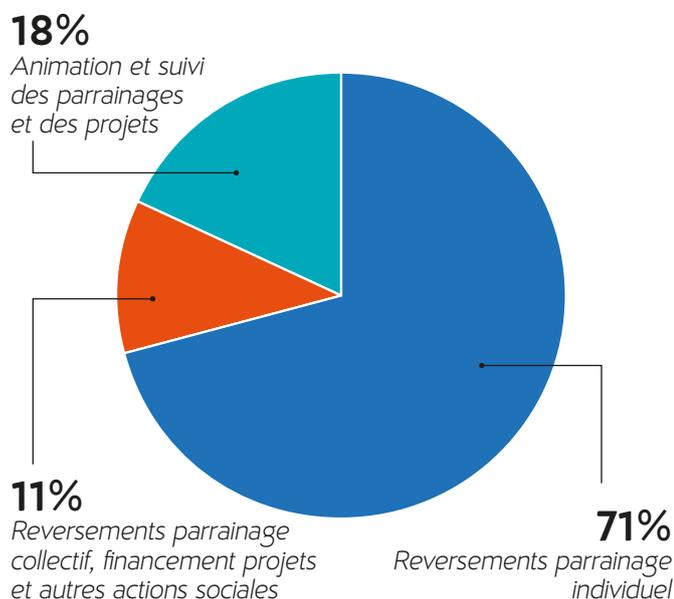
### • PARRAINAGE INTERNATIONAL

**Les dépenses liées au parrainage international s'élèvent, en 2016, à 2 854 k€, en stabilité par rapport à l'an dernier.**

Les dépenses liées au parrainage international se répartissent de la manière suivante :

- 2 032 k€ reversés dans le cadre de parrainages individuels ;
- 306 k€ reversés dans le cadre de parrainages collectifs et du financement de projets de développement et d'autres actions sociales qui visent à l'amélioration des conditions de vie des enfants parrainés et de leur famille. A noter que le montant reversé au titre du financement de projet de développement est en baisse significative par rapport à 2016 compte tenu de la fin du programme Avantage avec LCL ;
- 516 k€ utilisés pour l'animation et le suivi des parrainages et des projets internationaux. Ce poste est en augmentation par rapport à 2015 (+19%), compte tenu notamment des dépenses, non récurrentes, liées à la mise en place d'un nouveau système d'information pour la gestion du parrainage monde.

**Répartition des dépenses liées au parrainage international en 2016**



Les taux de reversement sur le terrain sont restés inchangés en 2016.

### • PARRAINAGE EN FRANCE

Les dépenses liées au parrainage en France sont constituées :

- pour l'essentiel, par les frais de personnel nécessaires à la mise en place et au suivi des parrainages et les dépenses associées (principalement locaux et fonctionnement) ;
- pour le solde, par des dépenses liées à la recherche de parrains et aux activités des enfants parrainés.

En 2016, les dépenses liées au parrainage en France s'élèvent à 999 k€, en augmentation de 20% par rapport à 2015. Cette augmentation est le reflet des investissements engagés pour le développement du parrainage en France dans le cadre de projets financés par des fondations (notamment Fondation Bettencourt, Fondation LCL ainsi qu'une Fondation étrangère désireuse de rester anonyme). Ces projets visent à donner plus de visibilité au parrainage de proximité et à permettre à France Parrainages d'être une véritable tête de réseau et une référence en France.

## 1.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 412 k€ en 2016, soit une hausse de 50% par rapport à l'an dernier. Cette hausse des frais de recherche de fonds s'explique par l'effet année pleine des embauches réalisées en 2016 et des investissements dans les outils de collecte et de communication (annonces, insertions, impression...). Cette augmentation des frais de recherche de fonds, si elle est importante en termes relatifs, est aussi le reflet du sous-investissement dans la collecte et la communication au cours des dernières années. Les frais de recherche de fonds représentent **9% du total des emplois de France Parrainages** en 2016, soit un niveau plus en ligne avec les montants nécessaires à assurer la pérennité de l'association.

## 1.3 Frais de fonctionnement de l'organisme

Les frais de fonctionnement de l'organisme s'élèvent à 324 k€ en 2016, soit **7% du total des emplois de France Parrainages**. Les frais de fonctionnement de l'organisme sont en hausse de 20% en 2016 par rapport à 2015, hausse qui s'explique principalement par les dépenses liées au changement de système d'information de l'association.

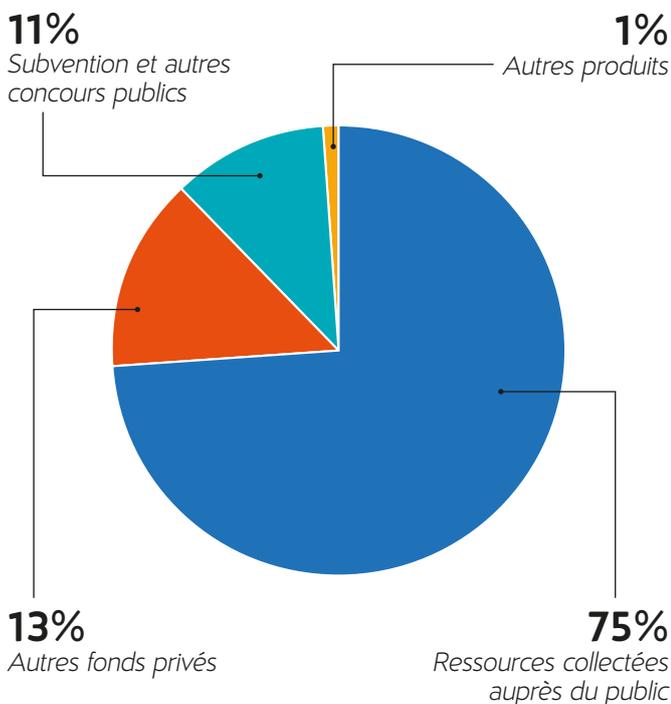
## 1.4 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Le poste Engagements à réaliser sur ressources affectées correspond aux ressources collectées en 2016, affectées par les donateurs et non encore utilisées fin 2016.

## 2. RESSOURCES DE L'EXERCICE

Le total des ressources collectées par France Parrainages en 2016 s'élève à 4 713 k€. Plus de **89% des ressources proviennent de fonds privés**. Par rapport à 2015, les ressources collectées en 2016 sont en forte hausse (+10%).

Répartition des ressources collectées par France Parrainages en 2016

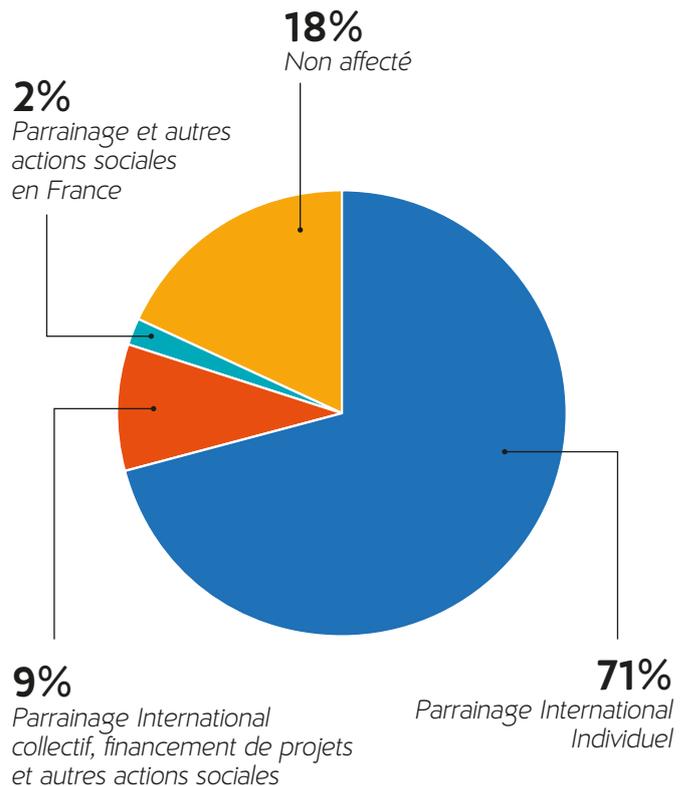


### 2.1 Ressources collectées auprès du public

La catégorie Ressources collectées auprès du public correspond au montant des contributions de toute nature (parrainages, dons, legs...) effectuées par des personnes physiques, hors cotisations.

Les Ressources collectées auprès du public s'élèvent à 3 528 k€ en 2016. Elles représentent **75% du total des ressources collectées par France Parrainages** en 2016. La collecte grand public de France Parrainages est en forte augmentation de 11% en 2016 par rapport à 2015. Cette augmentation est essentiellement due aux legs et assurances-vie dont l'association a été bénéficiaire pour un montant total supérieur à 600 k€, soit un montant très nettement supérieur à celui enregistré chaque année par l'association. A noter également qu'en 2016 les montants collectés au titre du parrainage individuel ont été en très légère augmentation par rapport à 2015, et cela pour la première fois depuis de nombreuses années. A l'inverse, les montants collectés au titre du financement de projets de développement ont été en forte baisse du fait de la fin du programme Avantage avec LCL.

Répartition par affectation de la collecte grand public de France Parrainages en 2016



Comme les années précédentes, la collecte grand public de France Parrainages se caractérise par :

- un très fort taux d'affectation inhérent à l'activité de France Parrainages : en 2016, 82% des montants collectés auprès du grand public par France Parrainages étaient affectés. Il s'agit très majoritairement des montants versés chaque mois par les parrains ;
- un très fort taux de financement du parrainage international par la collecte grand public et, à l'inverse, un très faible taux de financement du parrainage en France par la collecte grand public, le parrainage en France restant très majoritairement financé grâce à des subventions publiques et au mécénat.

### 2.2 Autres fonds privés

La catégorie Autres fonds privés correspond au montant des cotisations et aux dons effectués par des personnes morales privées (entreprises, fondations, associations...).

Les Autres fonds privés collectés en 2016 s'élèvent à 613 k€, soit une augmentation de 2% par rapport à 2015 et 13% du total des ressources collectées par France Parrainages en 2016.

Les autres fonds privés sont constitués des cotisations versées par les membres de l'association ainsi que du mécénat dont bénéficie l'association de la part d'un certain nombre d'entreprises, de fondations et d'associations au premier rang desquels la Fondation Bettencourt, l'association French American Aid for Children, la Fondation J.M Bruneau et la Fondation LCL. Ces partenariats sont essentiels pour France Parrainages et notamment pour l'activité parrainage en France pour laquelle le mécénat constitue une source essentielle de financement en complément des subventions publiques. Au cours des dernières années, l'association a dû faire face au retrait programmé de deux grands partenaires historiques de France Parrainages que sont la Fondation LCL et la Fondation pour l'Enfance. Ce désengagement est effectif fin 2016 et il conviendra donc pour France Parrainages en 2017 et pour les années suivantes de continuer à trouver de nouveaux partenaires pour compenser ce désengagement.

Les cotisations versées à l'association ont quant à elles connu une baisse en 2016 (-15%). France Parrainages comptait 2 388 membres fin 2016.

## 2.3 Subventions et autres concours publics

La catégorie Subventions et autres concours publics correspond essentiellement aux subventions versées par les conseils généraux en faveur du parrainage en France.

Les Subventions et autres concours publics reçus en 2016 par France Parrainages s'élèvent à 510 k€ en hausse de 10% par rapport à 2015. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse du montant des subventions attribuées à l'antenne d'Île de France du fait de l'augmentation du nombre d'enfants parrainés. Les subventions publiques représentent **11% des ressources collectées par France Parrainages** en 2016 et à peine **50% des dépenses liées au parrainage en France**.

## 2.4 Autres produits

La catégorie Autres produits regroupe les autres ressources de France Parrainages et principalement les produits correspondant aux placements financiers et les produits de diverses refacturations.

Le montant des Autres produits réalisé en 2016 s'élève à 61 k€, soit 1% des ressources de France Parrainages en 2016.

## 2.5 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Le **Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs** correspond aux ressources affectées collectées antérieurement à 2016 et utilisées en 2016.

## 3. LE RESULTAT DE L'EXERCICE

Les comptes 2016 de France Parrainages font ressortir un excédent de ressources de 189 k€ se décomposant comme suit :

### Décomposition de l'excédent de ressources 2016 de France Parrainages

Total des ressources collectées	+ 4 712 535
Total des dépenses réalisées	- 4 587 710
Variation des fonds dédiés <sup>(1)</sup>	+ 75 832
Dotations aux provisions des reprises	- 11 746
<b>EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'ANNÉE</b>	<b>+ 188 911</b>

<sup>(1)</sup> Différence entre la partie des ressources affectées collectées en 2016 (1 037 k€) n'ayant pas été utilisées durant l'exercice et la partie des ressources affectées collectées antérieurement à 2016 (1 113 k€) et utilisées durant l'exercice

Il convient de noter que cet excédent de ressources est en grande partie permis par le montant très significatif de legs et d'assurances-vie perçu par l'association en 2016.

Après affectation du résultat de l'exercice, les fonds associatifs et réserves de l'association s'élèveront à 866 k€.

## 4. LA SITUATION DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2016, la trésorerie nette de France Parrainages s'élève à 2 260 421 €. Au cours de l'année 2016, la trésorerie de France Parrainages a augmenté de 120 k€. Cette augmentation est inférieure à celle de l'excédent de ressources de l'année, une partie des investissements réalisés en 2016 ayant été immobilisés.

Le montant de la trésorerie de France Parrainages demeure à fin 2016 très supérieur à celui des fonds dédiés qui s'élèvent à 1 207 k€ au 31 décembre 2016.

# LES COMPTES DE L'ANNÉE 2016



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## **Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE) France Parrainages**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, Place Victor HUGO  
94270 LE KREMLIN-BICETRE

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE) - France Parrainages, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

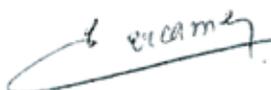
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> juin 2017

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER

# **CFPE FRANCE PARRAINAGES**

23 PLACE VICTOR HUGO

94270 LE KREMLIN BICETRE

## ***Bilan Association***

Présenté en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

édité le 02/05/2017

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

Edité le 02/05/2017

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	162 015	116 288	45 727	1,83	2 247	0,09
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions	151 571	151 571				
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	152 800	115 407	37 393	1,33	8 049	0,32
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	49 280		49 280	1,75		
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 110		5 110	0,18	3 330	0,13
<b>TOTAL (I)</b>	<b>520 776</b>	<b>383 266</b>	<b>137 510</b>	<b>4,88</b>	<b>13 626</b>	<b>0,53</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	51 205		51 205	1,82	161 841	6,35
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	667		667	0,02	1 150	0,05
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	808 349		808 349	28,77	678 903	26,64
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 785 871		1 785 871	63,55	1 668 470	65,47
Charges constatées d'avance	26 482		26 482	0,94	24 351	0,98
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 672 574</b>		<b>2 672 574</b>	<b>95,11</b>	<b>2 534 715</b>	<b>95,47</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 193 350</b>	<b>383 266</b>	<b>2 810 084</b>	<b>100,00</b>	<b>2 548 342</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	60 979	2,17	60 979	2,39
Ecart de réévaluation				
Réserves	616 276	21,93	555 512	21,80
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	188 911	6,72	60 764	2,38
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>866 167</b>	30,82	<b>677 255</b>	29,58
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	99 419	3,54	87 673	3,44
<b>TOTAL (II)</b>	<b>99 419</b>	3,54	<b>87 673</b>	3,44
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	1 207 393	42,97	1 283 225	50,36
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 207 393</b>	42,97	<b>1 283 225</b>	50,36
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	4 559	0,16	2 491	0,10
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	143 523	5,11	74 002	2,90
Autres	311 129	11,07	327 333	12,84
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	177 894	6,33	96 362	3,78
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>637 105</b>	22,87	<b>500 188</b>	19,63
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 810 084</b>	100,00	<b>2 548 342</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents	205 239			
- autorisés par l'organisme de tutelle			26 167	
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	500		500	100,00			500	N/S	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>500</b>		<b>500</b>	<b>100,00</b>			<b>500</b>	<b>N/S</b>	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			510 976	N/S	459 278	8,51	51 698	11,28	
Cotisations			88 147	N/S	103 622	1,92	-15 475	-14,92	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 113 225	N/S	1 111 479	20,60	1 746	0,16	
Autres produits			4 054 886	N/S	3 683 905	66,29	370 981	10,07	
Reprise sur provisions, dépréciations					5 968	0,11	-5 968	-100,00	
Transfert de charges			48 553	N/S	30 280	0,58	18 273	60,35	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>5 815 787</b>	<b>N/S</b>	<b>5 394 533</b>	<b>100,00</b>	<b>421 254</b>	<b>7,81</b>	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>5 816 287</b>	<b>N/S</b>	<b>5 394 533</b>	<b>100,00</b>	<b>421 754</b>	<b>7,82</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			9 473	N/S	12 913	0,24	-3 440	-28,63	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change			1	0,20	3	0,00	-2	-66,66	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>9 474</b>	<b>N/S</b>	<b>12 916</b>	<b>0,24</b>	<b>-3 442</b>	<b>-28,64</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>									
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>5 825 761</b>	<b>N/S</b>	<b>5 407 449</b>	<b>100,24</b>	<b>418 312</b>	<b>7,74</b>	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>									
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>5 825 761</b>	<b>N/S</b>	<b>5 407 449</b>	<b>100,24</b>	<b>418 312</b>	<b>7,74</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			39 676	N/S	28 370	0,53	11 306	39,85	
Services extérieurs			215 382	N/S	214 659	3,98	723	0,34	
Autres services extérieurs			457 929	N/S	256 803	4,76	201 126	78,32	
Impôts, taxes et versements assimilés			106 345	N/S	92 254	1,71	14 091	15,27	
Salaires et traitements			930 650	N/S	788 045	14,81	142 605	18,10	
Charges sociales			452 460	N/S	393 462	7,29	58 998	14,99	
Autres charges de personnel			30	8,00	1 433	0,03	-1 403	-97,90	
Subventions accordées par l'association			2 352 529	N/S	2 443 508	45,30	-90 979	-3,71	

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations								
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	28 763	N/S	15 389	0,29	13 374	86,91		
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations								
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations								
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	11 746	N/S			11 746	N/S		
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 037 393	N/S	1 108 159	20,54	-70 766	-6,38		
Autres charges	1 816	363,20	1 608	0,03	208	12,94		
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>5 634 719</b>	N/S	<b>5 343 689</b>	99,06	<b>291 030</b>			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Déficit transféré (II)								
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (III)</b>								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>								
Sur opérations de gestion			66	0,00	-66	-100,00		
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>			<b>66</b>	0,00	<b>-66</b>	-100,00		
Participation des salariés aux résultats (V)								
Impôts sur les sociétés (VI)	2 130	426,00	2 930	0,06	-800	-27,29		
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>5 636 849</b>	N/S	<b>5 346 685</b>	99,11	<b>290 164</b>	5,43		
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>188 911</b>	N/S	<b>60 764</b>	1,13	<b>128 147</b>	210,89		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 825 761</b>	N/S	<b>5 407 449</b>	100,24	<b>418 312</b>	7,74		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
<b>PRODUITS :</b>								
Bénévolat	4 471 770		4 336 725					
Prestations en nature	77 378		11 060					
Dons en nature			4 400					
<b>TOTAL</b>	<b>4 549 148</b>		<b>4 352 185</b>					
<b>CHARGES :</b>								
Secours en nature			4 400					
Mise à disposition gratuite de biens et services			11 060					
Prestations	77 378		11 060					
Personnel bénévole	4 471 770		4 336 725					
<b>TOTAL</b>	<b>4 549 148</b>		<b>4 352 185</b>					

Règles et méthodes comptables

## I. Référentiel comptable

Les comptes au 31 décembre 2016 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les comptes présentés sont établis suivant le référentiel défini par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général. Le plan comptable des associations et fondations n'ayant pas changé.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

## II. Méthodes et règles d'évaluation

### A. Actif du bilan

#### *Immobilisations incorporelles*

Les valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur la durée de leur utilisation par l'association, à savoir :

Immobilisations	Durée	Méthode
- Logiciels	1 à 3 ans	Linéaire

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Les méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations	Durée	Méthode
- Constructions	15 à 20 ans	Linéaire
- Agenc. et aménag. des Constructions	10 à 20 ans	Linéaire
- Installations et agencements divers	3 à 15 ans	Linéaire
- Matériel de transport	5 ans	Linéaire
- Matériel informatique et mob. de bureau	3 à 5 ans	Linéaire

### **Créances**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Le coût d'acquisition des VMP est constitué :

- du prix d'achat (y compris droits et taxes non récupérables),
- des coûts directement attribuables,
- diminué des remises, rabais ou escomptes obtenus.

Le portefeuille de l'association au 31 décembre 2016 se décompose comme suit :

<b>Nature</b>	<b>Valeur</b>
- Portefeuille titres	0 €
- Sicav monétaires	0 €
- OPCVM à court terme	0 €
- Compte à terme	799 190 €

L'association a choisi de passer en charges de l'exercice les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) liés à l'acquisition des valeurs mobilières de placement.

Les éventuelles provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

A la clôture, aucune plus ou moins-value latente n'est à constater, et aucune plus-value de cession n'a été comptabilisée sur l'exercice.

L'imposition des revenus des valeurs mobilières s'élève à 2 130 € pour l'exercice 2016.

A la clôture de l'exercice, le montant global de la trésorerie s'élève à 2 260 421 € y compris le montant de 479 108,51 € placé auprès de la Fondation pour l'Enfance dans le cadre de la convention de trésorerie conclue en 2011. Il convient de noter que cette trésorerie a notamment vocation à faire face aux engagements inscrits en fonds dédiés dans le bilan de l'association (soit 1 207 394 € à fin 2016).

## **B. Passif du bilan**

### ***Provisions pour risques et charges***

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Il s'agit notamment d'une provision pour risques pour un total de 15 000 € et d'une provision pour départ en retraite pour 84 419 €.

### ***Fonds dédiés***

Conformément aux recommandations du Comité de la Charte, les fonds dédiés comprennent les soldes des dons, parrainages et legs affectés par le donateur non encore utilisés à la clôture de l'exercice.

## **C. Engagements hors bilan**

### ***Engagements donnés***

NEANT

### ***Engagements reçus***

#### **Cautions et Garanties**

Dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie signée entre CFPE - France Parrainages et la Fondation pour l'Enfance, la Fondation pour l'Enfance garantit à France Parrainages le capital et les intérêts de la trésorerie placée par France Parrainages auprès de la Fondation pour l'Enfance au titre de cette convention.

A la clôture de l'exercice, cette garantie s'élève à 479 109 € dont 5 980 € correspondent aux intérêts versés en 2016.

#### **Legs en cours de réalisation**

Quatre legs sont en cours de réalisation pour un montant estimé à 205 239 €.

Pour rappel, la méthode retenue pour la comptabilisation des legs est la suivante :

- Les legs en espèces et assurances-vie sont comptabilisés en produits au fur et à mesure des encaissements ;
- Les legs destinés à rester durablement dans l'association sont considérés comme des apports au fonds associatif et sont enregistrés lors de la constatation de ces apports ;
- Les legs affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés.

**Conventions pluriannuelles**

CFPE - France Parrainages a signé en 2015 avec la Fondation Bettencourt une convention de financement pour des actions de communication pour un montant de 250 K€. Au 31/12/2016, un montant de 240 k€ a été perçue au titre de cette convention.

**D. Autres informations*****Rémunération des trois plus hauts dirigeants***

Les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés de France Parrainages sont le président, le trésorier et le directeur général.

Le président et le trésorier étant bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Parmi les trois plus hauts cadres dirigeants, seul le directeur général est rémunéré par l'association.

Indiquer la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants reviendrait donc à divulguer la rémunération du directeur général ce que l'association ne souhaite pas.

***Honoraires Commissaire aux Comptes***

Conformément au Code de Commerce (C.com art R123-198 et R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2016, figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élève à 11 040 € toutes taxes comprises.

### ***Évaluation des contributions en nature***

L'association a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat au cours de l'exercice.

Concernant le parrainage en France, l'évaluation du temps passé par les parrains avec leurs filleuls a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- 569 filleuls étaient accompagnés grâce à l'association en France à fin 2016 ;
- Chaque filleul passe un weekend sur deux avec son ou ses parrain(s), soit environ 1 000 heures par an consacrés à chaque filleul par son ou ses parrain(s) ;
- 50% de ce temps de partage est retenu pour la valorisation du bénévolat ;
- Chaque heure offerte par les parrains est valorisée sur la base d'un taux de 15 €.

Sur la base des hypothèses énoncées ci-dessus, l'estimation du bénévolat parrainage France s'élève donc pour l'exercice à 4 267 500 €.

Concernant le parrainage monde, le temps consacré par les parrains à leurs filleuls est très divers et a été jugé non évaluable.

Enfin, au-delà du parrainage, l'association a bénéficié d'un grand nombre d'heures de bénévolat au cours de l'exercice. Ce bénévolat, indispensable au développement et au fonctionnement de l'association, a été évalué à 13 618 heures pour l'année 2016, soit un montant de 204 270 € en se fondant sur une valorisation de l'heure offerte de 15 €.

Il convient d'ajouter à ces contributions en bénévolat les frais engagés par certains bénévoles et abandonnés au profit de l'association, qui ont représenté une somme de 77 378 € au cours de l'exercice.

**Indemnité de départ en retraite**

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2016.

Le calcul repose sur la méthode actuarielle, celle-ci prend en compte l'ancienneté du personnel et la probabilité de présence dans l'entité à la date du départ en retraite. Pour ce faire les hypothèses suivantes ont été retenues :

<b>Nature</b>	<b>Référence</b>
- Convention collective	Handicapés (CCN66)
- Table de mortalité	Table réglementaire TG 05
- Augmentation des salaires	1 % constant pour l'ensemble du personnel
- Taux de rotation	1 % constant pour l'ensemble du personnel
- Age de départ	67 ans
- Taux d'actualisation	2.03 %
- Taux de charge	51 % en moyenne sur l'ensemble du personnel

Le montant comptabilisé à la clôture s'élève à 84 419 € et concerne l'intégralité de l'engagement pour départ à la retraite.

## E. Compte d'emploi des ressources

### **Ressources**

#### Ressources collectées auprès du public

- Dons manuels non affectés : il s'agit des dons effectués par le public non spécifiquement affectés par le donateur.
  
- Dons manuels affectés : il s'agit des dons effectués par le public spécifiquement affectés par le donateur. Ce poste inclut notamment les versements des parrains au titre du parrainage monde, les versements reçus des parrains de soutien pour le parrainage en France et les montants perçus par l'association au titre du programme LCL Avantage. Pour rappel, les dons manuels affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés.
  
- Legs et autres libéralités non affectés : il s'agit des legs et assurances-vie non affectés par le donateur.
  
- Legs et autres libéralités affectés : il s'agit des legs et assurances-vie affectés par le donateur. Pour rappel, les legs et autres libéralités affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés.

#### Autres fonds privés

- Cotisations : il s'agit des cotisations versées par les membres de l'association conformément à ses statuts.
  
- Mécénat et Contributions : il s'agit des montants versés à l'association par des personnes morales de droit privé, que ces montants soient affectés ou non par le donateur. Ce poste inclut notamment les montants collectés au titre des partenariats souvent anciens noués avec un certain nombre de fondations et d'entreprises. Il inclut notamment les montants reçus de la Fondation LCL pour le développement du parrainage en France.

#### Subventions et autres concours publics

Ce poste est principalement constitué des subventions publiques versées par les différents organismes publics soutenant le parrainage en France. Au premier rang de ces organismes figurent les conseils généraux des départements où des parrainages sont accompagnés par CFPE - France Parrainages.

#### Autres produits

Ce poste est constitué des revenus correspondant aux placements financiers, de refacturations diverses et d'indemnités reçues au titre de congés maladie ou de congés maternité.

## **Emplois**

Les emplois sont répartis par nature de dépenses en se fondant sur la comptabilité analytique de l'association.

### Mission sociales

Définies par l'article 3 des statuts de CFPE - France Parrainages, les missions sociales exercées par CFPE - France Parrainages ont pour but de venir en aide aux enfants en difficulté, d'améliorer les conditions de la protection de l'enfance, de contribuer au développement tant moral que physique de l'enfant et d'apporter son appui aux parents.

A ce titre, CFPE - France Parrainages intervient principalement dans la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant en France qu'à l'étranger. De manière complémentaire à ses activités de parrainages, CFPE - France Parrainages participe également au financement de projets de développement dans les pays, hors la France, où des enfants sont parrainés grâce à CFPE - France Parrainages.

Les reversements correspondent aux sommes versées pour les parrainages d'enfants sur l'exercice, indépendamment de la date de versement par les parrains. Les éventuels décalages d'exercice entre (i) le moment où les versements sont effectués par les parrains et (ii) le moment où les versements sont effectués sur le terrain sont pris en compte au travers de la variation des fonds dédiés.

Les coûts liés aux missions sociales sont :

- Les coûts directement affectés à chaque mission sociale au premier rang desquels les charges de personnel, les locaux et autres frais inhérents aux missions sociales (par exemple honoraires de psychologues ou frais de mission à l'étranger) ;
- les coûts indirects associés à chaque mission sociale comme par exemple les coûts liés à l'animation du réseau de parrains, les coûts liés à la recherche de nouveaux parrains en France et 50% des coûts liés à la délégation générale tel qu'estimé sur la base des temps effectifs passés.

### Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds correspondent à la conception, l'envoi et la diffusion d'outils destinés à la collecte de fonds (mailings etc.) ainsi que les frais du personnel dédié à la recherche de fonds et à la gestion de la base de donateurs. 25% des coûts liés à la délégation générale sont également comptabilisés en frais de recherche de fonds, estimation réalisée sur la base des temps effectifs passés.

### Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent les frais de structure, direction, comptabilité et services généraux. Ce poste inclut 25% des coûts liés à la délégation générale, le solde étant réparti entre les missions sociales et les frais de recherche de fonds.

***Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public***

Les règles retenues par CFPE - France Parrainages quant à l'affectation par emplois des ressources collectées sont, dans l'ordre, les suivantes :

- Affectation de l'ensemble des ressources affectées :
  - ✓ Affectation aux missions sociales concernées des ressources affectées collectées auprès du public et de mécènes ainsi que des subventions publiques ;
  - ✓ Affectation aux frais de recherche de fonds des ressources collectées grâce au mécénat afin de développer la collecte et la notoriété de France Parrainages ;
  - ✓ Affectation aux frais de fonctionnement de l'organisme des cotisations perçues et des autres produits ;
  
- Dans l'hypothèse où les ressources affectées à une mission sociale seraient supérieures aux emplois de l'exercice relatifs à cette mission sociale, affectation de l'excédent de ressources de la manière suivante : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds dans la limite des montants de frais de fonctionnement de l'organisme et de frais de recherche de fonds à couvrir ;
  
- Affectation des ressources non affectées collectées auprès du public de la manière suivante :
  - ✓ Affectation prioritaire au solde éventuel à financer des missions sociales ;
  - ✓ Affectation du solde éventuel après affectation prioritaire comme suit : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds ;
  
- Affectation du mécénat non affecté selon les mêmes règles que celles énoncées ci-dessus pour les ressources non affectées collectées auprès du public.

Les tableaux financiers présentés ci-après comportent les informations obligatoires ainsi que les informations significatives prévues par la réglementation en vigueur.

## Actif

### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes = 520 776 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	107 448	59 221	4 655	162 015
Immobilisations corporelles	564 754	91 645	302 748	353 651
Immobilisations financières	3 330	1 780		5 110
Total	675 532	152 646	307 403	520 776

- Amortissements et provisions d'actif = 383 266 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	105 201	15 741	4 654	116 288
Immobilisations corporelles	556 704	13 022	302 748	266 978
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
Total	661 905	28 763	307 402	383 266

- Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette
Droit utilisation logiciels	162 015	116 288	45 727
Agencement immeubles	126 019	126 019	0
Travaux/immeubles	25 552	25 552	0
Matériel de transport	19 398	12 731	6 667
Matériel bureau	4 586	4 586	0
Matériel informatique	96 524	77 444	19 080
Mobilier	32 291	20 646	11 646
Immobilisations corporelles en cours	49 280	0	49 280
Total	515 666	383 266	132 400

**Etat des créances = 878 404 €**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 110	1 780	3 330
Autres créances clients	51 205	51 205	
Personnel et comptes rattachés	667	667	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	310 700	310 700	
Débiteurs divers	484 240	484 240	
Charges constatées d'avance	26 482	26 482	
<b>Total</b>	<b>878 404</b>	<b>875 074</b>	<b>3 330</b>

**Produits à recevoir par postes du bilan = 13 408 €**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	8 728
Fiscal – formation UNIFAF	4 680
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>13 408</b>

**Charges constatées d'avance = 26 482 €**

Charges constatées d'avance	2016	2015
Charges constatées d'avance	26 482	24 351
<b>Total</b>	<b>26 482</b>	<b>24 351</b>

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**Passif****Provisions = 99 419 €**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	87 673	11 746			99 419
Prov. Dépréc. Immo. Incorp.					
<b>Total</b>	<b>87 673</b>	<b>11 746</b>			<b>99 419</b>

**Etat des dettes = 626 401 €**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 559	4 559		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	143 523	143 523		
Dettes fiscales & sociales	285 722	285 722		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	14 703	14 703		
Produits constatés d'avance	177 894	177 894		
<b>Total</b>	<b>626 401</b>	<b>626 401</b>		

**Charges à payer par postes du bilan = 327 254 €**

Charges à payer	2016	2015
Emp. & dettes établi. de crédit	4 559	1 217
Emp. & dettes financières div.		
Fournisseurs	143 523	30 849
Dettes fiscales & sociales	168 469	142 525
Autres dettes	10 703	51 881
<b>Total</b>	<b>327 254</b>	<b>226 472</b>

**Produits constatés d'avance = 177 894€**

Produits constatés d'avance	2016	2015
Produits constatés d'avance	177 894	96 362
<b>Total</b>	<b>177 894</b>	<b>96 362</b>

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**Tableau de suivi des fonds dédiés****Ressources provenant de la générosité du public :**

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
<b>Dons manuels</b>				
Dons Etrangers				
Dons Fonds de Solidarité	1 083	1 083	0	0
Autres Dons	326 587	326 587	280 784	280 784
Mécénat				
Dons "Parrainage France"	170 000			170 000
Dons "Parrainage Monde"	778 572	778 572	746 780	746 780
DGCS Colloque Européen	0	0	5 000	5 000
Total	1 276 242	1 106 242	1 032 564	1 202 564
<b>Legs et donations</b>				
Legs Parrain Boers	6 983	6 983	0	0
Legs Mairaine Pulliet	0	0	4 830	4 830
Total	6 983	6 983	4 830	4 830
Total	1 283 225	1 113 225	1 037 394	1 207 394

Au 31 décembre 2016, le montant inscrit en fonds dédiés dans les comptes de l'association s'élève à 1 207 394 euros. Il correspond principalement à des montants collectés au titre du parrainage monde et pour une moindre partie à des montants versés pour le parrainage en France. La majeure partie de ces montants sera utilisée au cours de l'année 2017.

**Tableau de suivi des fonds associatifs**

Libellé	Solde au début exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	60 979			60 979
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	555 512	60 764		616 276
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	60 764	188 911	60 764	188 911
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Total</b>	<b>677 255</b>	<b>249 675</b>	<b>60 764</b>	<b>866 166</b>

**Détail des contributions volontaires en nature****Répartition par nature de charges :**

Libellé	2016		2015	
	Débit		Débit	
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		0,00		0,00
Total				0,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		0,00		4 399,90
Total		0,00		4 399,90
862 – Prestations		77 377,54		11 060,00
Total		77 377,54		11 060,00
864 - Personnel bénévole		4 471 770,00		4 336 725,00
Total		4 471 770,00		4 336 725,00
Total		4 549 147,54		4 352 184,90

**Répartition par nature de ressources :**

Libellé	2016		2015	
	Débit		Débit	
870 - Bénévolat		4 471 770,00		4 336 725,00
Total		4 471 770,00		4 336 725,00
871 - Prestations en nature		77 377,54		11 060,00
Total		77 377,54		11 060,00
875 - Dons en nature		0,00		4 399,90
Total		0,00		4 399,90
Total		4 549 147,54		4 352 184,90

**Détail des produits et charges exceptionnels****Détail des produits exceptionnels :**

Libellé	2016	2015
Sur Opérations en capital		
- Produits de cession sur actifs immobilisés	0	0
Total	0	0
Reprises aux amortissements et provisions		
- Rep. Prov. Dépréciation exceptionnelle	0	0
Total	0	0
Total général	0	0

**Détail des charges exceptionnelles :**

Libellé	2016	2015
Sur Opérations en capital		
- VNC immobilisées incorporelles	0	0
- VNC immobilisées corporelles		
Total	0	0
Dotations aux amortissements et provisions		
- dot. Prov. Dépréciation exceptionnelle		
Total	0	0
Total général	0	0

**Autres informations****Transferts de charges**

Libellé	2016	2015
Remboursement IJSS et prévoyance	18 196	20 225
Refacturation FPE	5 626	5 561
Services Civiques	1 510	0
Formation	0	0
Personnel	23 222	4 495
Total général	48 554	30 281

**Effectif moyen**

Libellé	2016	2015
Cadres	10	9
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	11	12
Ouvriers	0	0
Total général	21	21

**Compte d'Emploi annuel des Ressources 2016**

Emplois	Emplois N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Ressources	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		496 118
<b>Missions sociales</b>	<b>3 852 102</b>	<b>2 909 368</b>	<b>Ressources collectées auprès du public</b>	<b>3 528 166</b>	<b>3 528 166</b>
Réalisées à l'étranger	2 853 579	2 822 564	Dons manuels non affectés	37 770	37 770
Dont reversements	2 337 617	2 315 602	Dons manuels affectés	2 868 981	2 868 981
Coût direct	515 962	506 962	Legs et autres libéralités non affectés	600 985	600 985
			Legs et autres libéralités affectés	20 430	20 430
Réalisées en France	998 523	86 804	Autres fonds privés	612 883	
Dont reversements	14 912	14 912	Cotisations	88 147	
Coût direct	983 611	71 892	Mécénats et autres contributions	524 736	
<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>411 680</b>	<b>342 474</b>	<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>510 395</b>	
Frais d'appel aux dons	411 680	342 474	Autres subventions	510 395	
			Reprise de subventions d'investissement	0	
<b>Frais de fonctionnement de l'organisme</b>	<b>323 928</b>	<b>135 484</b>	Autres produits	61 091	
Fonctionnement	323 928	135 484	Refecturations diverses	5 626	
			Participations des familles	1 800	
			Autres produits	44 193	
			Produits financiers	9 473	
<b>I. Total des emplois du compte de résultat</b>	<b>4 587 710</b>	<b>3 387 326</b>	<b>I. Total des ressources du compte de résultat</b>	<b>4 712 535</b>	<b>3 528 166</b>
<b>II. Dotation aux provisions</b>	<b>11 746</b>		<b>II. Reprises des provisions</b>	<b>0</b>	
<b>III. Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>1 037 393</b>		<b>III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>1 113 225</b>	
			<b>IV. Variation des fonds dédiés collectées auprès du public</b>		<b>58 817</b>
<b>IV. Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>188 911</b>		<b>V. Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>0</b>	
<b>V. Total général</b>	<b>5 825 761</b>	<b>3 387 326</b>	<b>VI. Total général</b>	<b>5 825 761</b>	<b>3 586 983</b>
Part des acquisitions d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées					
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées					
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>3 387 326</b>	<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>3 387 326</b>
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		695 775

Evaluation des contributions volontaires en nature					
Mission sociales		4 471 770	Bénévolat		4 471 770
Frais de recherche de fonds		13 819	Prestation en nature		13 819
Frais de fonctionnement et autres recherches			Dons en nature		
<b>Total</b>		<b>4 485 589</b>	<b>Total</b>		<b>4 485 589</b>

**Tableau des flux de trésorerie**

	2016	2015
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	1 666	1 579
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat net	189	61
Var. des dotations et reprises d'amort. et provisions	34	-7
Variation des fonds dédiés	-76	-3
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	147	50
Plus ou moins-value de cession	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement	122	42
<b>Flux de trésorerie d'Exploitation</b>	269	92
Acquisition	-154	-5
Cession	0	0
<b>Opérations d'investissements</b>	-154	-5
<b>Opérations de financements</b>	0	0
<b>Trésorerie à la clôture</b>	1 781	1 666

# LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



## RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

**Centre Français de Protection de  
l'Enfance (CFPE)**

**France Parrainages**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, place Victor HUGO  
94270 LE KREMLIN-BICETRE

---

**Rapport spécial  
du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à  
l'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2016

## **Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE) France Parrainages**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, place Victor Hugo  
94270 LE KREMLIN-BICETRE

---

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le  
31 décembre 2016

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

#### **1.1 Convention de partenariat entre les associations CFPE - France Parrainages et Parrainage 17 afin de développer le parrainage de proximité en Charente-Maritime**

Les associations CFPE - France Parrainages et Parrainage 17 ont signé une convention de partenariat le 7 juillet 2016 pour une durée d'un an à compter de la date de signature. L'échéance prévue est le 6 juillet 2017 avec renouvellement par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 3 mois. L'association CFPE - France Parrainages s'engage à soutenir le développement de l'activité de parrainages de proximité de l'association Parrainage 17. L'association Parrainage 17 a versé, en contrepartie, une contribution de 250 € au titre de l'exercice 2016.

Administrateurs concernés : Rémy OUVRARD, vice-président de l'association Parrainage 17, et Norbert GOMAR, également administrateur de Parrainage 17.

#### **1.2 Convention de partenariat entre les associations CFPE - France Parrainages et Horizon Parrainage afin de développer le parrainage de proximité dans le département du Rhône**

Les associations CFPE - France Parrainages et Horizon Parrainage ont signé une convention de partenariat le 23 juin 2016 pour une durée d'un an à compter de la date de signature. L'échéance prévue est le 22 juin 2017 avec renouvellement par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 3 mois. L'association CFPE - France Parrainages s'engage à soutenir le développement de l'activité de parrainages de proximité de l'association Horizon Parrainage dans le département du Rhône. L'association Horizon Parrainage a versé, en contrepartie, une contribution de 500 € au titre de l'exercice 2016.

Administrateurs concernés : Rémy OUVRARD, représentant des associations partenaires membres du réseau de CFPE - France Parrainages, et Jacques BELLET, également administrateur d'Horizon Parrainage.

### **1.3 Convention de partenariat entre les associations CFPE - France Parrainages et Parrainage 33 afin de développer le parrainage de proximité dans le département de la Gironde**

Les associations CFPE - France Parrainages et Parrainage 33 ont signé une convention de partenariat le 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour une durée d'un an à compter de la date de signature. L'échéance prévue est le 30 juin 2017 avec renouvellement par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 3 mois. L'association CFPE - France Parrainages s'engage à soutenir le développement de l'activité de parrainages de proximité de l'association Parrainage 33 dans le département de la Gironde. L'association Parrainage 33 a versé, en contrepartie, une contribution de 250 € au titre de l'exercice 2016.

Administrateurs concernés : Rémy OUVRARD, représentant des associations partenaires membres du réseau de CFPE - France Parrainages, et Norbert GOMAR, également administrateur de Parrainage 33.

### **1.4 Convention de partenariat entre les associations CFPE - France Parrainages et Parrains des Dômes afin de développer le parrainage de proximité dans le département du Puy de Dôme**

Les associations CFPE - France Parrainages et Parrains des Dômes ont signé une convention de partenariat le 30 avril 2016 pour une durée d'un an à compter de la date de signature. L'échéance prévue est le 29 avril 2017 avec renouvellement par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 3 mois. L'association CFPE - France Parrainages s'engage à soutenir le développement de l'activité de parrainages de proximité de l'association Parrains des Dômes dans le département du Puy de Dôme. L'association Parrains des Dômes a versé, en contrepartie, une contribution de 100 € au titre de l'exercice 2016.

Administrateur concerné : Rémy OUVRARD, représentant des associations partenaires membres du réseau de CFPE - France Parrainages.

## **1.5 Convention de partenariat entre les associations CFPE - France Parrainages et UDAF 13 afin de développer le parrainage de proximité dans le département des Bouches du Rhône**

Les associations CFPE - France Parrainages et UDAF 13 ont signé une convention de partenariat le 18 avril 2016 pour une durée d'un an à compter de la date de signature. L'échéance prévue est le 17 avril 2017 avec renouvellement par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 2 mois. L'association CFPE - France Parrainages s'engage à soutenir le développement de l'activité de parrainages de proximité de l'association UDAF 13 dans le département des Bouches du Rhône. L'association UDAF 13 a versé, en contrepartie, une contribution de 500 € au titre de l'exercice 2016.

Administrateur concerné : Rémy OUVRARD, représentant des associations partenaires membres du réseau de CFPE - France Parrainages.

## **1.6 Convention de partenariat entre les associations CFPE - France Parrainages et Fédération Médico-sociale des Vosges afin de développer le parrainage de proximité dans le département des Vosges**

Les associations CFPE - France Parrainages et Fédération Médico-sociale des Vosges ont signé une convention de partenariat le 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour une durée d'un an à compter de la date de signature. L'échéance prévue est le 30 juin 2017 avec renouvellement par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 3 mois. L'association CFPE - France Parrainages s'engage à soutenir le développement de l'activité de parrainages de proximité de l'association Fédération Médico-sociale des Vosges dans le département des Vosges. L'association Fédération Médico-sociale des Vosges a versé, en contrepartie, une contribution de 100 € au titre de l'exercice 2016.

Administrateur concerné : Rémy OUVRARD, représentant des associations partenaires membres du réseau de CFPE - France Parrainages.

## **1.7 Convention de partenariat entre les associations CFPE - France Parrainages et Julieva afin de développer le parrainage de proximité dans le département de la Côte d'Or**

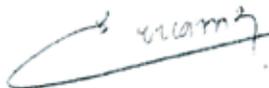
Les associations CFPE - France Parrainages et Julieva ont signé une convention de partenariat le 7 juin 2016 pour une durée d'un an à compter de la date de signature. L'échéance prévue est le 6 juin 2017 avec renouvellement par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de 3 mois. L'association CFPE - France Parrainages s'engage à soutenir le développement de l'activité de parrainages de proximité de l'association Julieva dans le département de la Côte d'Or. L'association Julieva a versé, en contrepartie, une contribution de 100 € au titre de l'exercice 2016.

Administrateur concerné : Rémy OUVRARD, représentant des associations partenaires membres du réseau de CFPE - France Parrainages.

Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> juin 2017

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER



**FRANCE**  
**parrainages**

“Partagez leurs rêves”



**FRANCE**  
**parrainages**

“Partagez leurs rêves”

[france-parrainages.org](http://france-parrainages.org)

Siège : 23, place Victor Hugo • 94270 Le Kremlin-Bicêtre • Tél. : +33 (0)1 43 90 63 00 • Fax : +33 (0)1 43 90 63 07 • [siege@france-parrainages.org](mailto:siege@france-parrainages.org)  
Association humanitaire, loi de 1901 - Créée en 1947, habilitée à recevoir des dons et des legs du public